



« Haute vallée de la Seugne en amont de Pons et affluents »

Diagnostique biologique et socio-économique



Atelier BKM – Février 2012



PLAN

- Présentation du site
- Problématiques liées à l'eau
- Activités et usages
- Diagnostic biologique
- Synthèse et enjeux
- Mise en place des groupes de travail



Présentation du site

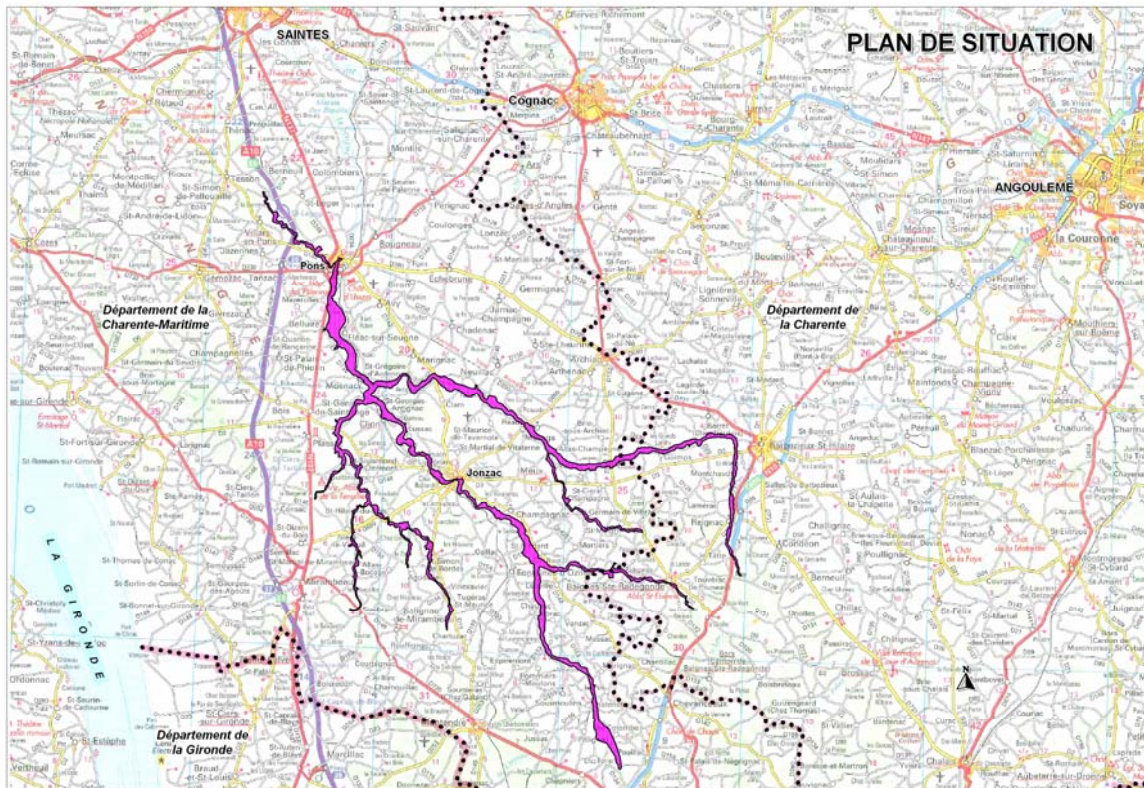
○ Le site Natura 2000:

- 4 200 ha, 67 communes

➤ Climat océanique tempéré

➤ Relief peu marqué, sols alluviaux reposant sur des terrains calcaires

➤ Secteur peu urbanisé à dominante agricole



o Les vallées:

- Un réseau hydrographique dense (nombreux affluents) de plus de 600 km de linéaire, drainant un bassin versant de 980 km²
- Des aménagements passés qui ont profondément marqué le milieu aquatique: nombreux moulins (création de bras de dérivation et de seuils), aménagements hydro-agricoles
- Un foncier morcelé et essentiellement privé
- Occupation du sol partagée entre les terres arables (49,7% de l'aire d'étude, mais notamment), les prairies (12,7%), les peupleraies (9,4%) et les espaces naturels (30,3%).

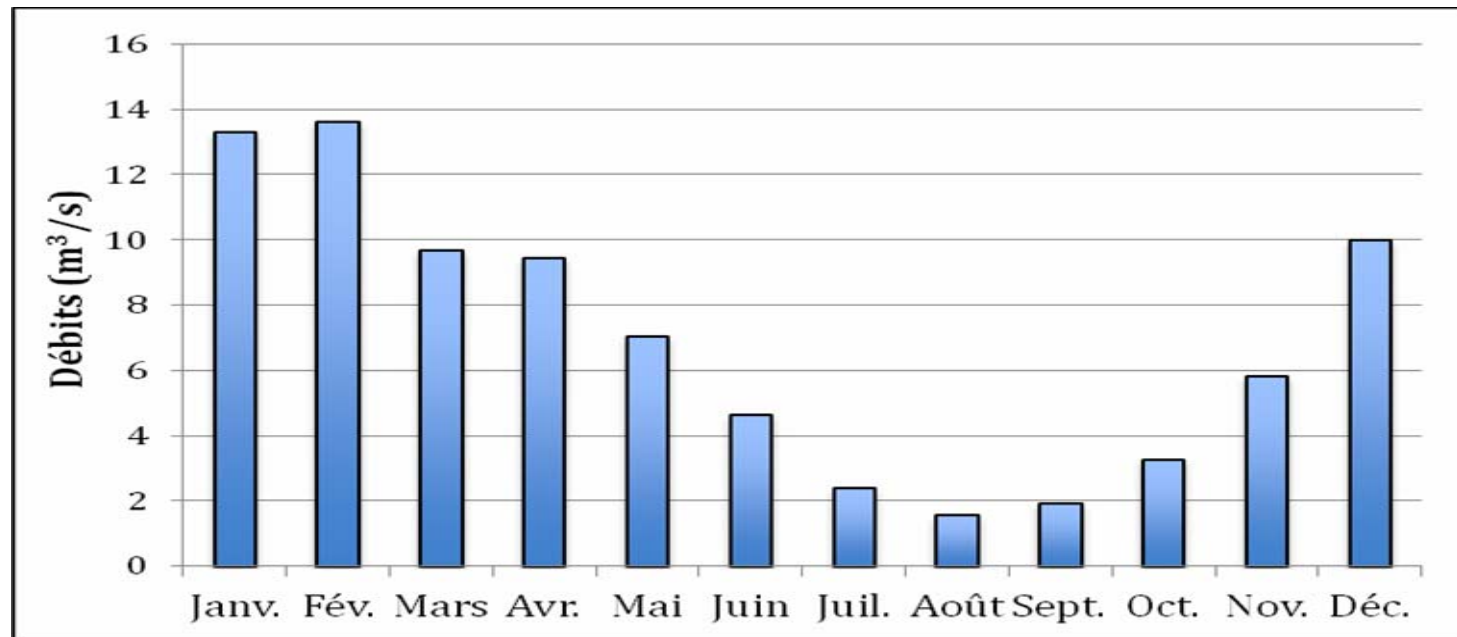




La ressource en eau, un enjeu majeur du site

Un manque d'eau chronique

- Un déficit hydrique estival marqué
- Ruptures d'écoulement, assecs prolongés sur la Seugne en amont de Jonzac et la plupart des affluents



○ Des causes multiples


- Un substrat karstique
- Les prélèvements pour l'irrigation (malgré une diminution des surfaces irriguées ces dernières années)
- Une capacité de rétention de la rivière et de son lit majeur diminuée, une évacuation plus rapide des eaux, suite aux aménagements hydrauliques passés
- Des ouvrages de moulins parfois défectueux
- Jusqu'en 2011, une gestion des ouvrages hydrauliques sans cohérence d'ensemble





○ Une qualité des eaux altérée

- Suivi de la qualité aux stations de St-Germain de Lusignan et Champagnac (Seugne), Mortiers (Pharaon)
- Qualité médiocre pour les nitrates sur toutes les analyses
- Matières azotées (hors nitrates) moyenne à mauvaise
- Matières organiques moyennes à mauvaises
- Qualité moyenne pour les matières phosphorées
- Présence de produits phytosanitaires : glyphosate, atrazine, diuron...




- Des pollutions d'origine urbaine et agricole

- Des systèmes d'assainissement non collectif insuffisamment performants : environ la moitié des installations contrôlées présentent un risque de dégradation de l'environnement (d'après le SPANC)
- Des pollutions industrielles *a priori* limitées
- Une pollution agricole à la fois ponctuelle (établissements d'élevage...) et diffuse (fertilisation, traitements chimiques...)

Un milieu aquatique perturbé

- Des potentialités piscicoles altérées par le manque d'eau, la qualité dégradée, et les discontinuités écologiques
- 734 ouvrages sur l'ensemble du bassin : obstacles à libre circulation des espèces et des sédiments, réchauffement et eutrophisation des eaux, perte de diversité hydrodynamique, colmatage des fonds...
- Trèfle et Seugne amont les plus problématiques (39 et 60% des ouvrages infranchissables)
- Les déplacements des espèces piscicoles sont perturbés par le manque d'eau et le cloisonnement des rivières
- Des espèces invasives en expansion : jussies, ragondin, écrevisses importées





Des actions engagées en faveur de la ressource en eau



Le SDAGE Adour-Garonne

- Objectif d'un bon état global de la Seugne en 2021
- Seugne en zone de vigilance vis-à-vis des pollutions diffuses agricoles : des efforts de réduction doivent être menés
- Seugne amont et Trèfle, cours d'eau à enjeu pour les poissons migrateurs : restauration de la libre circulation des espèces
- Seugne moyenne, Maine amont, Pharaon, Viveronne, cours d'eau réservoirs biologiques



Le SAGE Charente

Les enjeux du SAGE (en cours d'élaboration)

- Réduction des pollutions agricoles
- Restaurer et préserver la fonctionnalité et la biodiversité des milieux
- Retrouver un équilibre quantitatif de la ressource en étiage
- Réduire les risques d'inondation



Les SIAH et la CdC de Haute Saintonge

- 8 Syndicats, dont 6 confient la maîtrise d'œuvre des travaux d'entretien des cours d'eau et de gestion des ouvrages à la CdC,
- Programmes pluri-annuels d'entretien de la ripisylve, de protection des berges, de sécurisation des abords de la rivière,
- Etude SEGI (2004) : état des lieux du cours d'eau et programme d'actions à l'échelle de chaque Syndicat
- Aménagement d'ouvrages hydrauliques avec la commune et l'AAPPMA de Pons,
- Campagnes annuelles d'arrachage de jussie
- Recrutement récent d'un technicien rivière



Le monde agricole

- Directive Nitrates et bandes enherbées
- GRAP: étude de la pollution par les produits phytosanitaires et stratégies correctives
- Agence de l'eau et Chambre d'agriculture: vérification du matériel agricole et information des exploitants



Diagnostic socio-économique

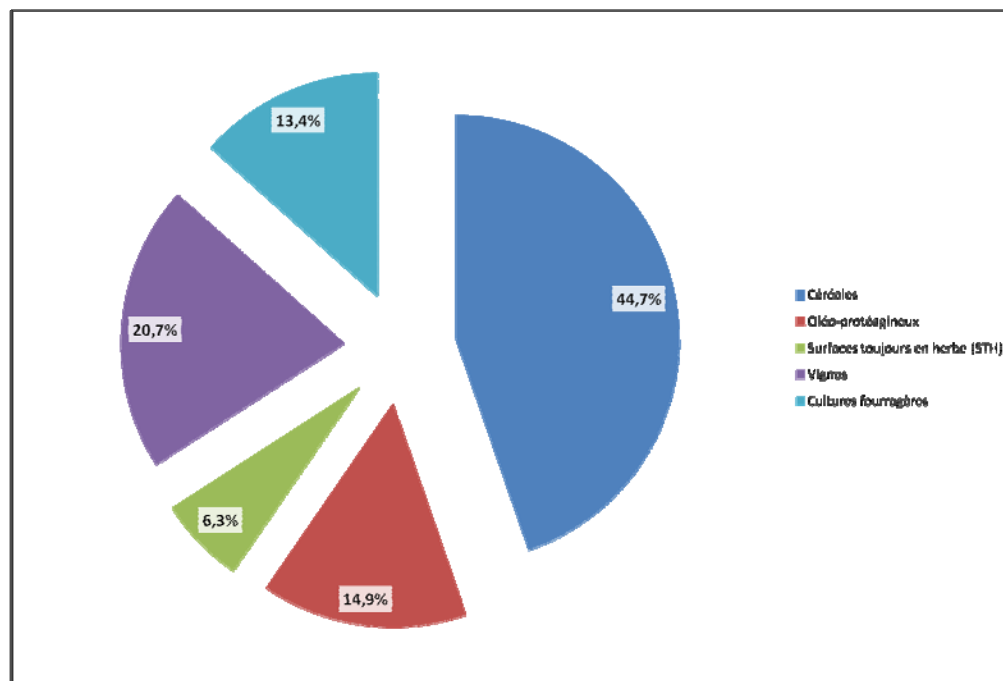


Une économie structurée par l'agriculture

- Un secteur primaire dominant (18% de la population active sur le bassin)
- Une activité industrielle concentrée dans les 3 principales agglomérations
- Un tourisme en développement

Une activité dominée par les productions végétales

93,7% des surfaces agricoles du bassin sont mises en cultures



○ Deux grandes régions de production au sein du bassin versant

- En rive droite de la Seugne, le cognaçais viticole
- En rive gauche et en tête de bassin, des productions plus diversifiées





○ Des productions agricoles diversifiées

- La viticulture, activité très dépendante du marché à l'exportation et sensible aux crises internationales ; surfaces en repli
- Les surfaces en céréales et oléo-protagineux en augmentation : maïs prépondérant et tournesol en nette augmentation. Diminution des surfaces irriguées mais toutefois 9 projets de réserves de substitution sur le bassin
- Elevage laitier en forte régression (diminution du cheptel de 3%/an entre 1998 et 2000) ; activité soumise à de fortes contraintes (concurrence étrangère, crises sanitaires...)
- Elevage bovin allaitant : production stable mais nombre d'exploitations en baisse (1 exploitation/4 a disparu depuis 2000)
- Quelques productions spécialisées : vergers et petits fruits, Poule de Barbezieux
- Des productions biologiques en progression mais encore marginales



- Des fonds de vallées où la culture du maïs remplace l'élevage

- Mécanisation + programme hydro-agricole → progression des cultures (maïs notamment) au détriment des prairies
- L'élevage encore présent mais à l'avenir incertain
- Production de viande bovine:
 - Permet le maintien des prairies
 - Diminution du nombre d'exploitations et risque de disparition des petits élevages (où l'élevage n'est qu'une activité complémentaire)
- Production de lait:
 - intérêt environnemental plus faible (souvent hors-sol)
 - diminution du nombre d'exploitations

L'exploitation forestière

- Une forêt privée et émiettée, 1 700 ha (19,5% de l'aire d'étude)
- La populiculture bien développée
 - Un poids économique important
 - Forte présence dans la vallée, notamment à l'aval
 - Différents types de peupleraies selon le mode d'entretien: pures, avec mégaphorbiaies, avec frênaies
 - Une activité contrainte par : le morcellement du foncier, les difficultés d'accès aux parcelles, le degré d'implication variable des propriétaires
 - Des démarches d'adhésion à de bonnes pratiques : Code des bonnes pratiques sylvicoles, charte « peuplier et environnement
- Des taillis de frênes peu exploités
- Des forêts de résineux au sud, mais hors périmètre





Les activités artisanales et industrielles

- L'activité industrielle se concentre dans les 3 principales agglomérations : Pons (agro-alimentaire, mécanique, BTP...), Jonzac (agro-alimentaire, matériel viticole...), Barbezieux (meubles, emballages alimentaires...)
- Quelques établissements dispersés sur le reste du territoire : Villexavier, Saint-Genis de Saintonge, Ozillac, Nieul le Virouil, Mirambeau
- Nombre important de chais et bouilleurs de crus : plus de 220 sur le bassin
- 41 établissements industriels sont des ICPE soumis à autorisation : 17 distilleries, 7 carrières, 3 silos de stockage de céréales,
- 54 ICPE agricoles, dont 6 soumises à autorisation : élevages,
- En règle générale, les ICPE sont éloignés du site Natura 2000

La vallée de la Seugne : un espace de loisirs

- Pêche : 3 AAPPMA
- Chasse
- Randonnée : 2 GR, 3 GR de Pays, nombreuses « boucles locales »
- Les activités nautiques : canoé-kayak sur la Seugne, loisirs nautiques sur les bases de loisirs de Pons, Jonzac, Clion/Seugne,
- Centre aquatique de Jonzac,
- Six centres équestres





Diagnostic biologique

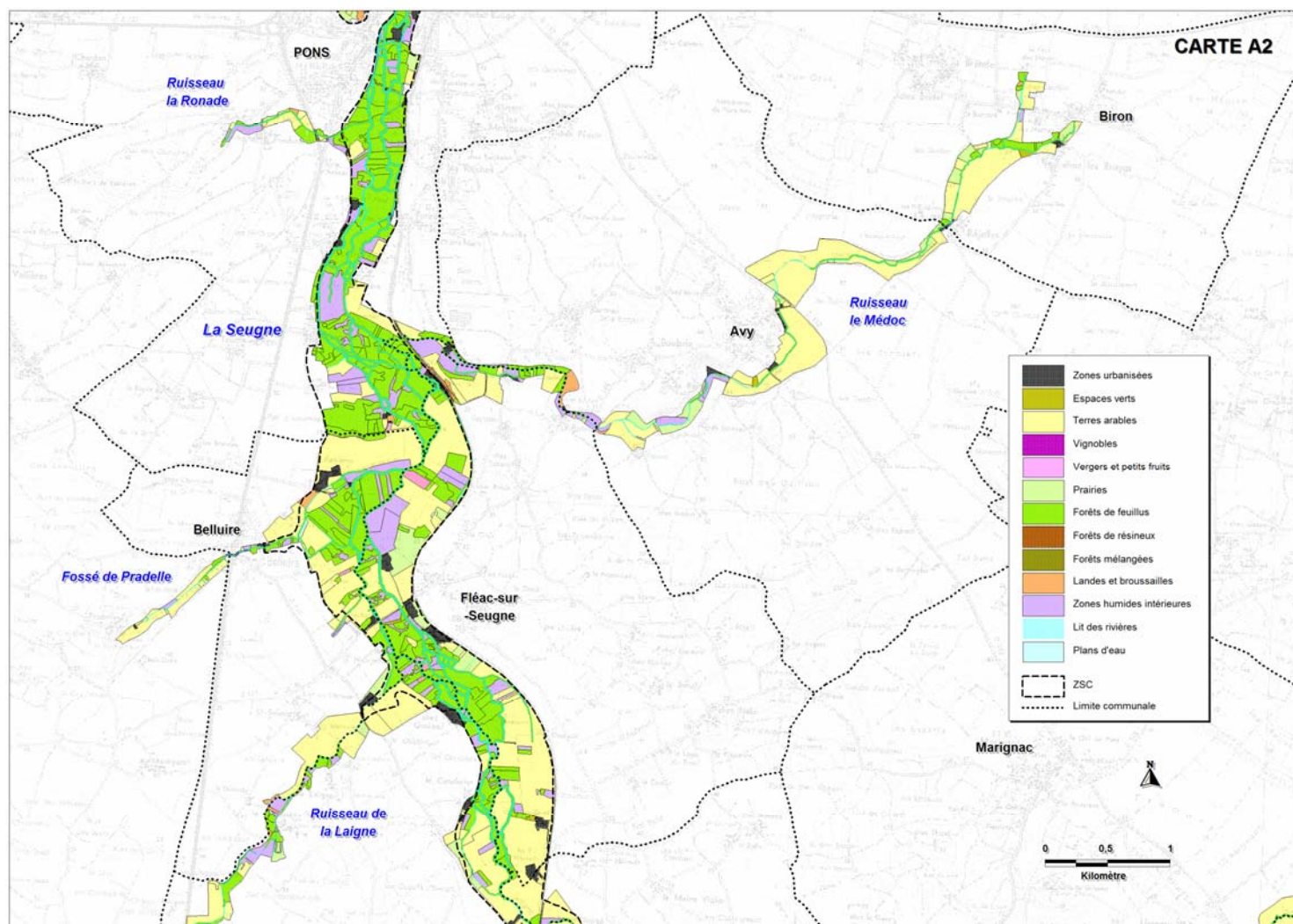


Les habitats et la flore

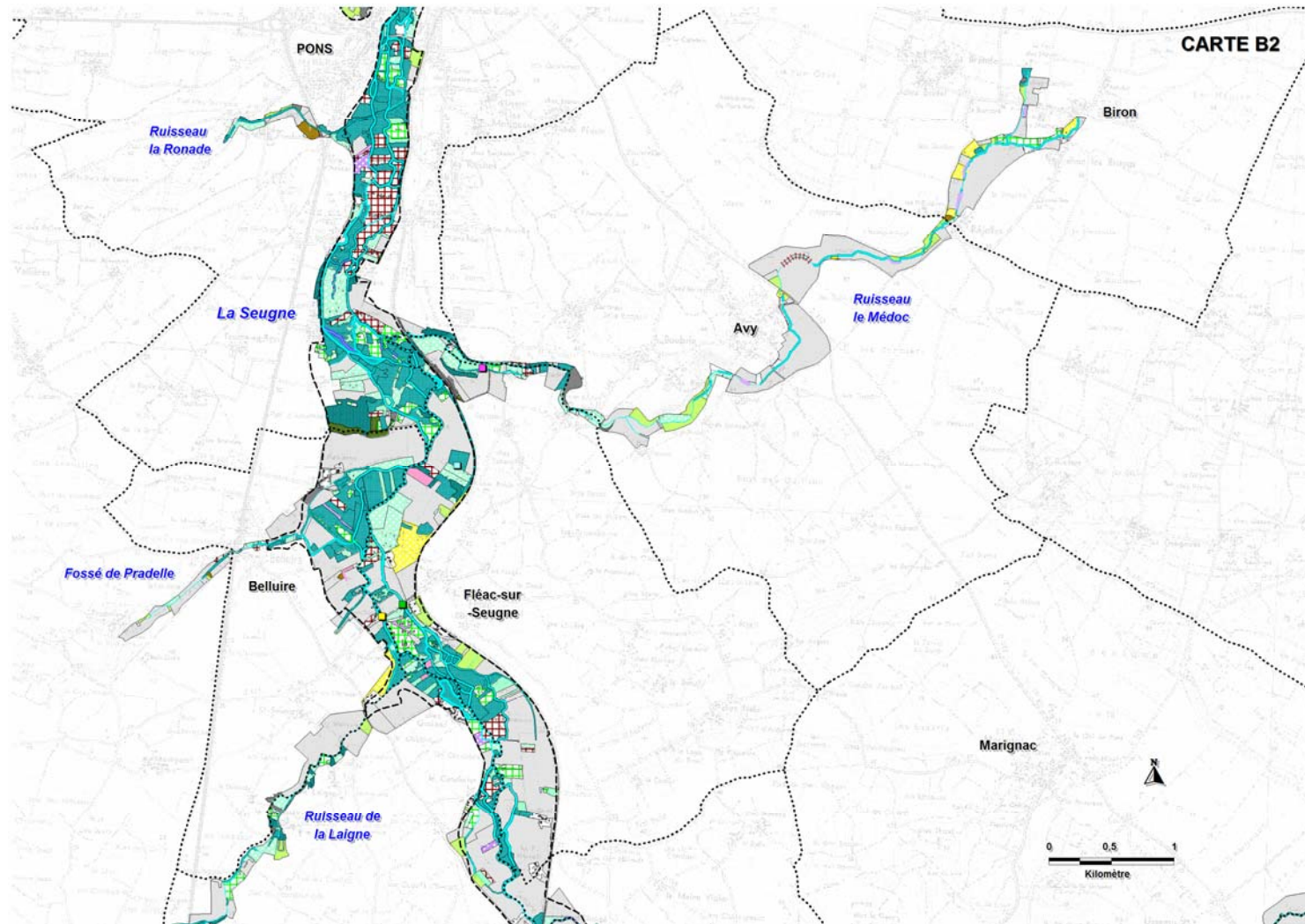
○ Méthodologie

- Aire d'étude : 4 341 ha → 8 776 ha
- Photo-interprétation → occupation du sol
- Relevés de terrain → identification et cartographie précise des habitats
- Inventaires floristiques → espèces dominantes, structure de la végétation, stade d'évolution de l'habitat, état général
- Typologie scientifique des habitats européens (Code Corine Biotopes, Code Natura 2000)

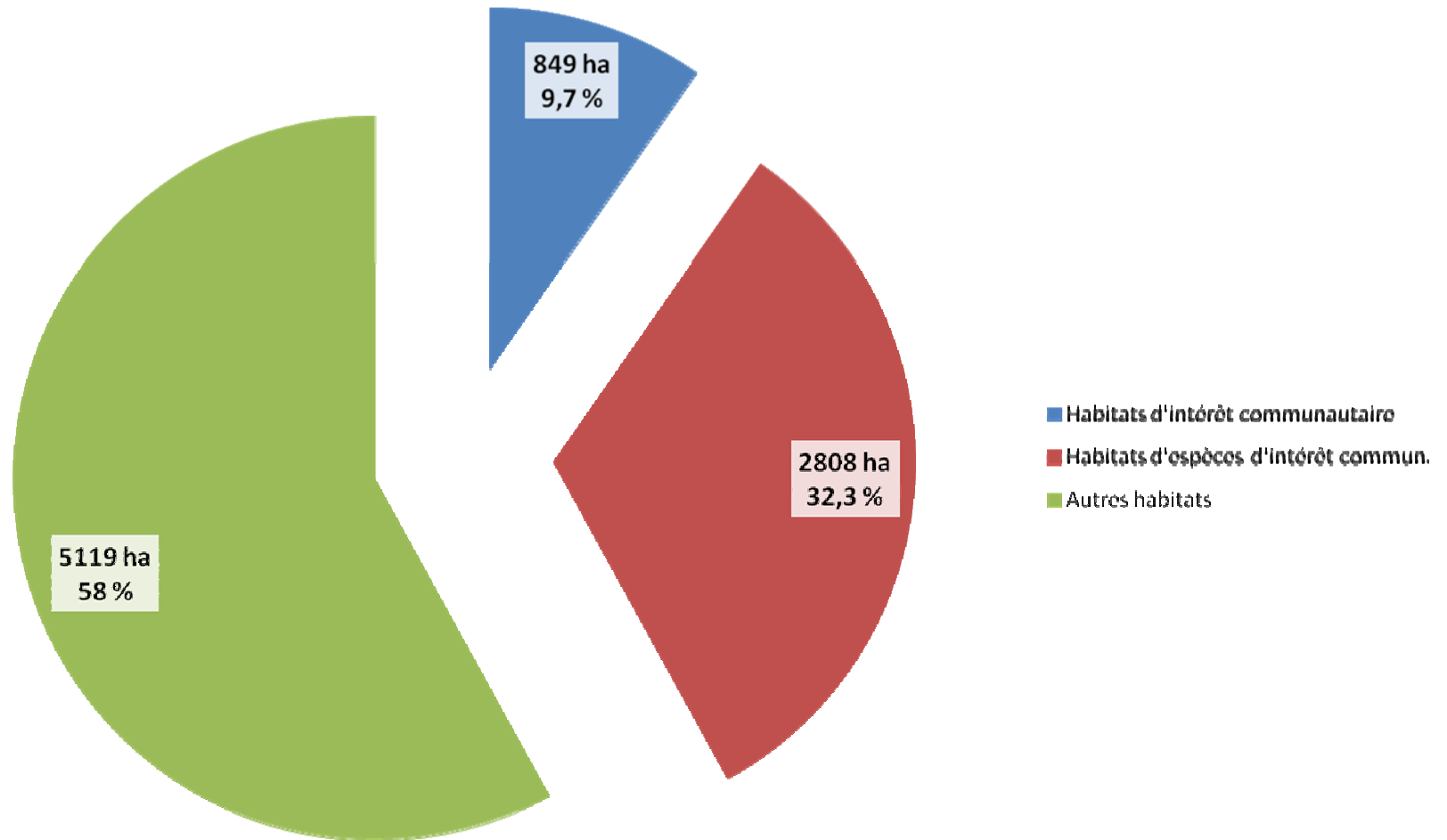
Extraits de cartes réalisées



Extraits de cartes réalisées



- 35 Habitats « naturels » recensés, soit 42 % de l'aire d'étude



○ 15 habitats d'intérêt communautaire:



<i>Nom de l'habitat</i>	<i>Superficie (ha) et % de l'aire d'étude</i>
Forêt de frênes et d'aulnes des grands fleuves médio-européens (habitat prioritaire)	688 ha soit 15,84%
Mégaphorbiaie eutrophe des eaux douces (voiles des cours d'eau)	66 ha soit 1,52%
Communautés à Reine des prés et communautés associées	62 ha soit 1,43 %
Forêt mixte de chênes, d'ormes et de frênes des grands fleuves	30 ha soit 0,69%
Landes atlantiques à <i>Erica</i> et <i>Ulex</i>	3 ha soit 0,07%
Prairies humides à molinie	0,6 ha soit 0,01%
8 types d'habitats aquatiques	Habitats ponctuels
Rigoles à Myrte des marais	Habitat ponctuel

- 20 habitats d'espèces d'intérêt communautaire



- Lit des rivières
- Plans d'eau douce stagnante
- Végétation enracinée flottante des eaux douces stagnantes
- Communautés flottantes des eaux peu profondes
- Landes humides à *Molinia caerulea*
- Prairies humides eutrophes
- Prairies humides à *Agropyre* et *Rumex*
- Pâtures mésophiles
- Prairies de fauche de basse altitude
- Chênaies-charmaies
- Frênaies
- Chênaies acidiphiles
- Formations riveraines de Saules
- Phragmitaies
- Communautés à grandes laïches
- Plantations de peupliers
- Peupleraies avec mégaphorbiaies
- Peupleraies avec frênaies
- Autres plantations de feuillus
- Bosquets

- Pas d'espèce végétale d'intérêt communautaire

Quelques habitats caractéristiques



La faune

- 142 espèces animales observées (hors oiseaux) dont 40 d'intérêt communautaire





➤ 22 espèces de l'annexe II de la Directive « Habitats »:

- **11 mammifères:**

Vison d'Europe*, Loutre d'Europe, et 9 espèces de chiroptères

- **1 reptile:**

Cistude d'Europe

- **1 amphibien :**

Sonneur à ventre jaune


- **2 poissons :**

Chabot, Lamproie de Planer

- **7 insectes:**

Agrion de Mercure, Cordulie à corps fin, Fadet des Laïches, Cuivré des marais, Ecaïlle chinée, Lucane cerf-volant, Rosalie alpine*

+ **3 espèces potentielles** : le Gomphe de Graslin, le Damier de la Succise, le Grand capricorne du chêne

- 
- 18 espèces de l'annexe IV de la Directive « Habitats »
 - **10 espèces de chauves-souris:**
 - **3 reptiles:**
Lézard vert, Lézard des murailles, Couleuvre verte et jaune
 - **5 amphibiens:**
Alyte accoucheur, Crapaud calamite, Grenouille agile, Rainette méridionale, Triton marbré



Le Vison d'Europe, une des espèces les plus vulnérables d'Europe

- Plusieurs individus effectivement recensés dans le cadre du Plan national de restauration du Vison d'Europe
- Une étude spécifique sur le Vison d'Europe
 - Etude spécifique suivant le Guide méthodologique pour la prise en compte du vison d'Europe dans les documents d'objectifs Natura 2000
 - Consultation des acteurs concernés : ONCFS, FDC 17 et 16, FDGDON, AGRP, APAC
 - Analyse des facteurs favorables (zone d'activité potentielle, trame d'habitats préférentiels...), et défavorables à l'espèce (piégeage, lutte contre les nuisibles, collision routière, qualité de l'eau, gestion hydraulique)



Une large zone potentielle d'activité

- Les individus sont susceptibles de se déplacer dans l'ensemble du lit majeur des cours d'eau, sur la totalité du réseau hydrographique, quelque soit l'occupation du sol
- Les habitats préférentiels :
 - Prédilection pour les milieux humides offrant de bonnes disponibilités alimentaires et des possibilités d'abri (roselières, mégaphorbiaies, aulnaies-frênaies...)
 - Identification des zones d'activité du Vison:
 - Zone potentielle d'activité: lit majeur de tous les cours d'eau
 - 23 habitats préférentiels répartis en mosaïque sur tout le site
 - Seugne en aval de Jonzac particulièrement propice (vallée large, larges surfaces d'habitas favorables, cours d'eau importants, ressource piscicole plus grande...)



- Identification des risques:

- Dégradation de la qualité des eaux → intoxications, baisse de la ressource piscicole
- Aggravation du déficit hydrique → diminution de la zone d'activité
- Gestion des cours d'eau
- Lutte contre les animaux déprédateurs → ACCA, AGRP, APAC
- Collision routière → recensement des ponts et détermination du degré de dangerosité:

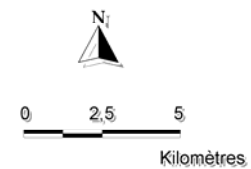
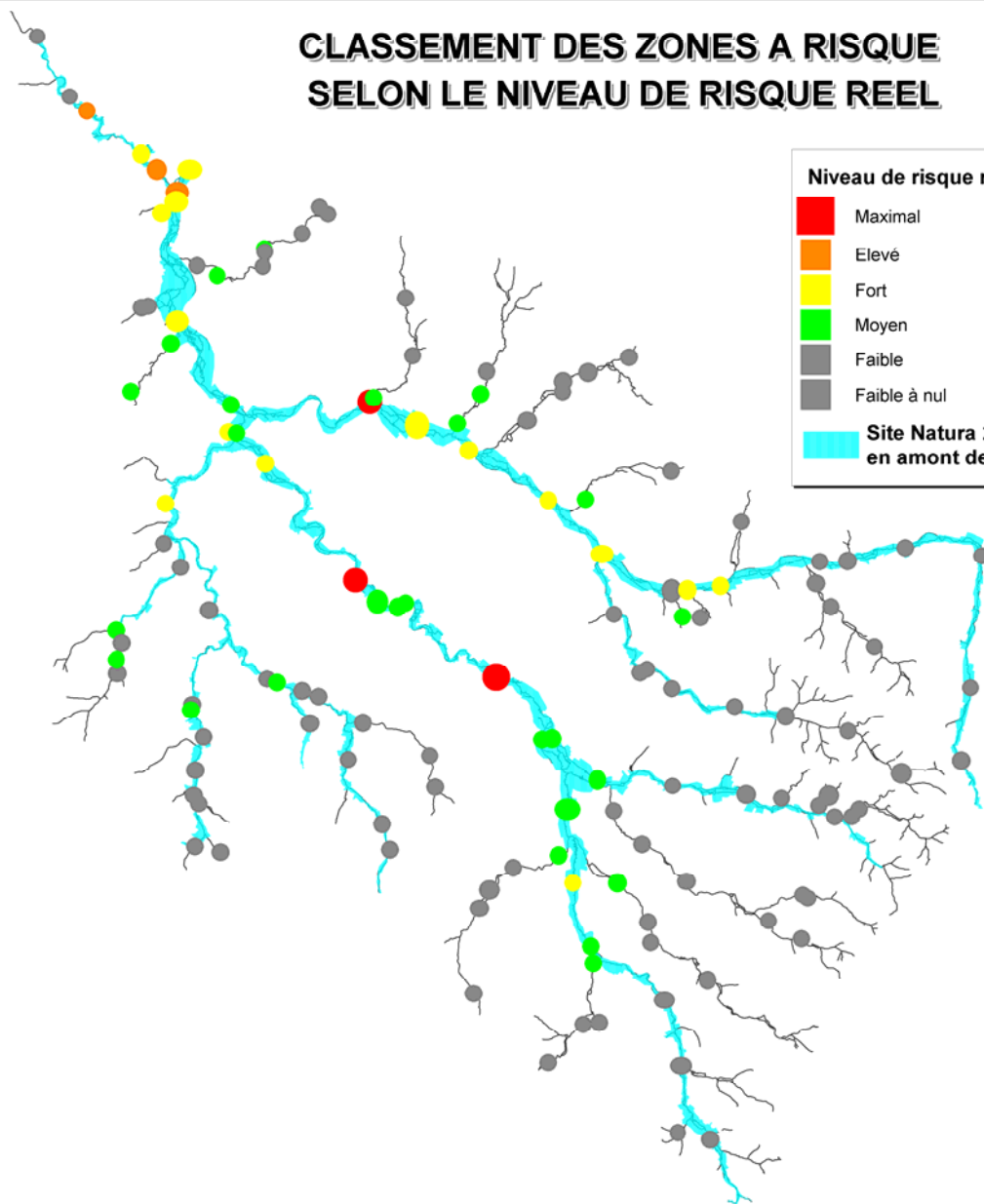
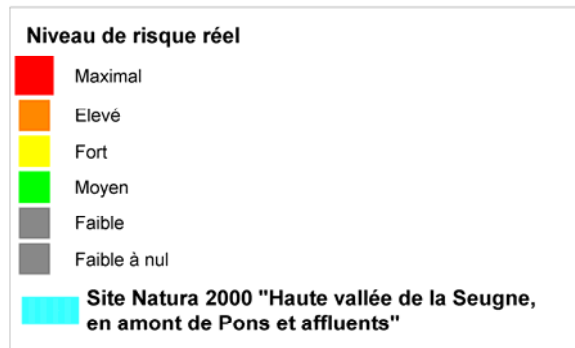
Plusieurs étapes : recensement des zones à risque (ZAR) potentielles, hiérarchisation des ZAR (importance du cours d'eau, niveau de trafic sur la voie → 4 niveaux de risque), visites sur le terrain (fiches descriptives des ouvrages et des ZAR), évaluation du risque réel

Résultats: 138 ZAR étudiées, 3 ZAR à risque très élevé, 3 ZAR à risque élevé, 15 ZAR à risque fort, 27 ZAR à risque moyen, 90 à risque faible avec un risque moyen (30%).

- Envahissement par le Vison d'Amérique → espèce non présente en Charente-Maritime, mais présente à l'est de la Charente



CLASSEMENT DES ZONES A RISQUE SELON LE NIVEAU DE RISQUE REEL





⇒ Une richesse biologique importante

- Un site riche en habitats à l'intérêt écologique majeur
- De nombreuses espèces rares ou menacées, un véritable patrimoine vivant



Un site Internet

- Le site :
hautevalleedelaseugne.natura2000.fr
- Infos générales sur la démarche
- Présentation du site
- Documents téléchargeables
- Présentation du Copil du 21/02/2012 et diagnostic
- Retours de vos observations sur le diagnostic



Synthèse et enjeux



Enjeux

○ Eau et hydrosystème

- Un déficit hydrique estival marqué avec des ruptures d'écoulement
- Une qualité des eaux altérée
- Une continuité biologique amont-aval gênée par les nombreux ouvrages
- Des discontinuités latérales sur la Seugne amont et les affluents entre le cours d'eau principal et ses milieux connexes
- Des espèces exotiques invasives



○ Biodiversité

- Présence d'espèces animales d'intérêt communautaire:
 - Priorité 1: Vison d'Europe
 - Priorité 2: Autres espèces de l'annexe II de la Directive « Habitats »
- Présence de 15 habitats d'intérêt communautaire
- Présence de 20 habitats d'espèces d'intérêt communautaire



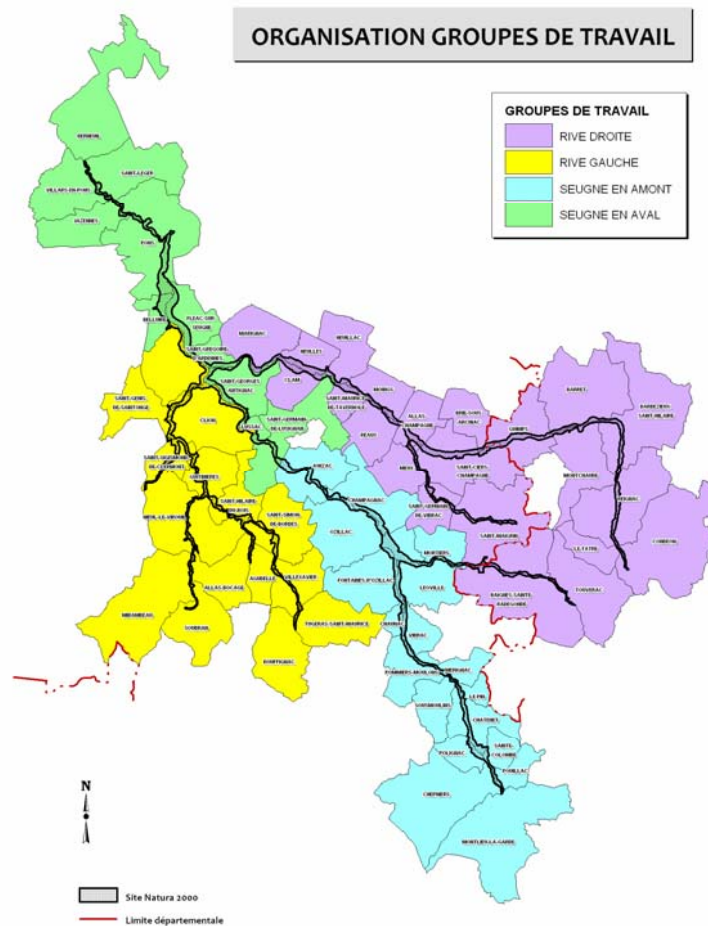
○ Socio-économie

- Une activité agricole dominante avec une forte présence de la céréaliculture
- Une activité d'élevage qui a du mal à se maintenir, d'où une surface de prairies en diminution
- Une activité agricole génératrice de prélèvements d'eau, d'apports de fertilisants et de produits phytosanitaires,
- Une populiculture fortement présente sur la Seugne aval avec des modes de gestion variés pouvant être plus ou moins intéressants en terme de biodiversité
- Des systèmes d'assainissement insuffisants qui concourent à la dégradation de la qualité des eaux
- La vallée de la Seugne, un espace de loisirs diversifiés



Mise en place des groupes de travail

Répartition géographique: 4 entités





Répartition thématique

- Eau et milieux aquatiques
- Agriculture
- Espaces forestiers et autres milieux
- Loisirs et promotion du patrimoine naturel

Du 5 au 22 mars 2012